



Promotion des bénéficiaires à l'obligation d'emploi des travailleurs
handicapés par voie du détachement dans le corps de chargé
d'études documentaires, au titre de l'année 2025

**DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE
L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP)**

Important : le candidat doit remplir cette fiche de renseignements de manière dactylographiée et le transmettre par voie électronique au plus tard **lundi 3 novembre 2025**, avant minuit, heure de Paris (date et heure de téléversement faisant foi).

L'absence de transmission du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle avant cette date entraîne l'élimination du candidat.

Nom marital / d'usage : _____

Nom de naissance / patronymique : _____

Prénom(s) : _____

Attention : ce dossier en PDF modifiable comporte 12 pages en tout, il ne peut être modifié d'aucune manière que ce soit. Après avoir complété et signé ce dossier, le candidat doit l'enregistrer au format PDF

SOMMAIRE

Première partie : identification du candidat	(1 page)
Deuxième partie : formation professionnelle et continue	(3 pages)
Troisième partie : parcours professionnel ou exercice d'une activité syndicale	(3 pages)
Quatrième partie : présentation du projet professionnel	(2 pages)
Cinquième partie : déclaration sur l'honneur	(1 page)

Première partie : identification du candidat (1/1)

Compléter chacune des rubriques ci-dessous :

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom marital/ d'usage : _____

Nom de naissance/patronymique : _____

Prénom(s) : _____

Numéro(s) de téléphone professionnel : _____

Numéro(s) de téléphone personnel et/ou portable : _____

Adresse courriel professionnelle : _____

Adresse courriel personnelle : _____

Deuxième partie : formation professionnelle et continu (1/3)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses stages ou formations suivis lui semblant les plus pertinents. Il n'a pas d'obligation à remplir les 3 pages.

Année	Intitulé de la formation	Contenu de la formation	Compétences acquises

Deuxième partie : formation professionnelle et continue (2/3)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses stages ou formations suivis lui semblant les plus pertinents. Il n'a pas d'obligation à remplir les 3 pages.

Année	Intitulé de la formation	Contenu de la formation	Compétences acquises

Deuxième partie : formation professionnelle et continue (3/3)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses stages ou formations suivis lui semblant les plus pertinents. Il n'a pas d'obligation à remplir les 3 pages.

Année	Intitulé de la formation	Contenu de la formation	Compétences acquises

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (1/3)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

Description des principales missions et activités	Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (2/3)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

Description des principales missions et activités.	Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

Troisième partie : parcours professionnel et/ou exercice d'une activité syndicale (3/3)

Le candidat doit remplir cette partie dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Le candidat doit indiquer ses expériences professionnelles lui semblant les plus pertinentes. Il n'a pas d'obligation à remplir les 10 pages.

Période	Corps et grade détenu le cas échéant	Employeur, service et lieu d'affectation	Intitulé du poste
Du Au			

Description des principales missions et activités.	Nouvelles compétences acquises et principales compétences développées sur ce poste

Quatrième partie : présentation du projet professionnel (1/2)

Le candidat motivera son souhait d'intégrer un nouveau corps de la fonction publique et d'y poursuivre son parcours professionnel.

Je soussigné(e) _____

souhaite me présenter à la procédure de promotion des bénéficiaires à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés par voie du détachement dans le corps de chargé d'études documentaires, organisée au titre de l'année 2025:

Je déclare sur l'honneur :

- L'exactitude de toutes les informations figurant dans la présente fiche ;
- Avoir pris connaissance du règlement ci-dessous concernant les fausses déclarations.

J'ai pris connaissance que la loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

- « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accompli par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende » (Code pénal art. 441-1). »

- « Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende » (Code pénal art. 441-6). »

Je suis informée(e) que le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle.

À _____, le _____

Signature du candidat :